

DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS ÉNERGÉTIQUES

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV
dans la région de Lanaudière sur le territoire de la municipalité
de Sainte-Julienne par Hydro-Québec**

Dossier 3211-11-132

Le 19 mars 2025

*Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs*

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la Direction de l'évaluation environnementale des projets énergétiques a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière sur le territoire de la municipalité de Sainte-Julienne par Hydro-Québec est recevable, soit qu'elle traite de manière satisfaisante des sujets qu'elle doit aborder selon la directive ministérielle et tient compte de manière satisfaisante des observations et des enjeux soulevés lors de la consultation publique prévue à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) sur la recevabilité de cette étude d'impact sur l'environnement.

L'avis présente d'abord un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour et une description sommaire du projet. Il énumère par la suite les documents sur lesquels se base l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact, indique le résultat de cette évaluation ainsi que la recommandation au ministre concernant la période d'information publique.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date année-mois-jour	Événement
2023-01-13	Réception de l'avis de projet
2023-01-27	Délivrance de la directive ministérielle
Du 2023-02-01 au 2023-03-02	Consultation publique sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder
2023-03-08	Transmission du résultat de la consultation publique sur les enjeux
2024-08-20	Réception de l'étude d'impact
2024-10-22	Transmission à l'initiateur de projet de la première série de questions et commentaires issue de la consultation des ministères concernés
2024-12-09	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet à la première série de questions et commentaires issue de la consultation des ministères concernés
2025-01-29	Transmission à l'initiateur de projet de la deuxième série de questions et commentaires issue de la consultation des ministères concernés

2025-02-11	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet à la deuxième série de questions et commentaires issue de la consultation des ministères concernés
2025-03-12	Transmission à l'initiateur de projet de la troisième série de questions et commentaires issue de la consultation des ministères concernés
2025-03-18	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet à la troisième série de questions et commentaires issue de la consultation des ministères concernés

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en la construction d'un poste électrique à 735 kV-120 kV, soit le poste Jean-Jacques-Archambault. L'objectif principal de ce projet est de renforcer le réseau de transport d'électricité afin de continuer d'acheminer l'intégralité de la production hydraulique et éolienne, actuelle et future, vers les principaux centres de consommation. Ce projet s'intègre dans un environnement périurbain majoritairement boisé, situé entre la route 337 et la montée Hamilton, dans la municipalité de Sainte-Julienne (Lanaudière). L'emplacement, d'une superficie d'environ 30 ha, a été sélectionné par Hydro-Québec notamment en raison de sa proximité avec le poste Magnan de transformation électrique à 120 kV et avec les lignes existantes à 735 kV et 120 kV. Les riverains les plus proches sont deux terrains de camping ainsi que quelques propriétés résidentielles.

Le poste comprendra un bâtiment de commande et de télécommunications, un atelier, des transformateurs, des équipements de compensation en série, ainsi que de l'appareillage électrique. Un accès permanent sera aménagé et des sections de lignes seront réaménagées aux abords du poste afin d'assurer son raccordement aux lignes existantes. Par ailleurs, des travaux de démantèlement d'une portion de lignes, utilisées pendant la phase de transition avec le poste Magnan, seront nécessaires à la suite de la mise en service du nouveau poste.

Le coût global de réalisation du projet est estimé à 639 M\$, soit 568 M\$ pour la construction du poste Jean-Jacques-Archambault et 71 M\$ pour la construction des lignes de raccordement à 735 kV et à 120 kV. La mise en service des nouveaux ouvrages est prévue pour 2028-2029.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets énergétiques en collaboration avec les unités administratives concernées du MELCCFP ainsi que les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Lanaudière;
- la Direction de la gestion de la faune des Laurentides et de Lanaudière;
- la Direction des espèces floristiques menacées ou vulnérables;

- la Direction de la désignation des aires protégées;
- la Direction de l'eau potable, des eaux souterraines et de surface;
- la Direction des politiques de l'atmosphère;
- la Direction de l'expertise en décarbonation et efficacité énergétique;
- la Direction adjointe des risques climatiques et de la transition juste;
- la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique - Pôle d'expertise sur les impacts sociaux;
- le ministère des Ressources naturelles et des Forêts;
- le ministère des Transports et de la Mobilité durable;
- le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère du Tourisme;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère du Conseil exécutif.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- HYDRO-QUÉBEC. *Poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière – Étude d'impact sur l'environnement - Volume 1- Rapport*, par Hydro-Québec, Août 2024, 376 pages;
- HYDRO-QUÉBEC. *Poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière – Étude d'impact sur l'environnement - Volume 2- Annexes*, par Hydro-Québec, Août 2024, 230 pages;
- HYDRO-QUÉBEC. *Poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière – Étude d'impact sur l'environnement - Volume 3- Annexes*, par Hydro-Québec, Août 2024, 326 pages;
- HYDRO-QUÉBEC. *Poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière – Étude d'impact sur l'environnement - Volume 4- Annexes*, par Hydro-Québec, Août 2024, 220 pages;
- HYDRO-QUÉBEC. *Poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière- Carte d'inventaire du milieu naturel- addenda de l'étude d'impact*. Juillet 2024. 1 page;
- ARCHÉOTEC INC, *Nouveau poste à 735-120 kV dans la région de Lanaudière – Municipalités de Sainte-Julienne et de Rawdon – Étude de potentiel archéologique*, pour Hydro-Québec, Mars 2023, 54 pages;
- HUDON DESBIENS ST-GERMAIN ENVIRONNEMENT INC, *Emprise projetée du futur poste Archambault, Lanaudière (Québec) – Évaluation environnementale de site phase 1 -*, pour Hydro-Québec, 23 février 2023, 92 pages;

- FNX-INNOV, *Nouveau poste 735-120 kV, Poste Archambault – Étude de caractérisation environnementale préliminaires des sols*, pour Hydro-Québec, Juillet 2024, 162 pages;
- HYDRO-QUÉBEC, *Poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière- Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs*, par Hydro-Québec, Novembre 2024, 144 pages incluant 4 annexes;
- HYDRO-QUÉBEC, *Poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière- Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Deuxième série de questions et commentaires du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs*, par Hydro-Québec, Février 2025, 20 pages;
- HYDRO-QUÉBEC, *Poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans la région de Lanaudière- Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Troisième série de questions et commentaires du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs*, par Hydro-Québec, Mars 2025, 24 pages.

L’analyse du dossier faite en consultation avec les ministères démontre que l’étude d’impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 27 janvier 2023.

Par ailleurs, l’initiateur s’est engagé à déposer un résumé de l’étude d’impact avant le début de la période d’information publique.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l’étude d’impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons que soit entreprise l’étape d’information publique prévue à l’article 31.3.5 de la Loi.



Michel Guimond, M.Sc
Chargé de projet
Direction de l’évaluation environnementale des projets énergétiques